

GAZETTE

PHILATÉLIQUE







Administration :
Union des Philatélistes des PTT
38 rue Vignon, 75009 Paris.
Tél. : (1) 40 07 00 09
Fax : (1) 40 07 01 14

Directeur de la publication :
Jean-François Logette

Fondateur : Jean-François Gleizes

Ancien rédacteur en chef : Gaston Sagot

Rédacteur en chef :
François Mennessiez - BP 448
37304 Joué les Tours Cedex
Tél. : 47 67 78 79

Secrétariat de rédaction :
Lucie Vaurabourg
Michel Liffard
Gérard Chauveau

Equipe rédactionnelle pour le numéro 55 :
A. Marsteau, les enfants de CM 1 ET CM 2 de
l'école des Chaudannes (St Jean de Maurienne),
M. Bablot, M. Chapoutot, J.-M. Gibiat, L. Goujon,
E. Jariod, J.-F. Logette, J.-P. Lefièvre, M. Martin,
F. Mennessiez.

Responsable de la fabrication :
Jean Gérard Miguel

Maquette et réalisation :
Jean Gérard Miguel

Diffusion : René Barrière

Composition et impression :
Imprimerie Ménard
17 chemin de Fages
31400 Toulouse
Tél. : 61 52 00 53

Abonnement : 1 an : 30 F - 2 ans : 60 F.
Abonnement de soutien : 50 F (un an).
Anciens numéros : 15 F l'exemplaire.
Bulletin d'abonnement en page 17.

Changement d'adresse : 3 F. Ecrire à Gazette
Philatélique, BP 448, 37304 Joué les Tours
cedex (joindre l'étiquette-adresse).

La « Gazette Philatélique » n'est pas responsable des
textes et illustrations publiés qui engagent leurs seuls
auteurs. La reproduction, même partielle, des textes,
dessins et photographies publiés dans la revue est
totalement interdite sans l'accord par écrit du directeur
de la publication.

Dépôt légal : avril 1994.

En couverture : timbre "Philexjeunes
94 Grenoble", émis en premier jour
du 22 au 24 avril durant l'exposition
nationale jeunesse du même nom,
organisée entre autres par l'UPPTT
Isère (voir encadré page 7). La Gazet-
te devrait y disposer d'un stand, et
vous y donne rendez-vous. En qua-
trième de couverture : la carte UPPTT
de l'AG de Roquebrune (pour l'obte-
nir, voir annonce page 10).

JEUNESSE

Pages 4 à 7

L'homme et la forêt

En prélude à Philexjeunes 94 à
Grenoble, présentation d'une
collection primée au niveau
national. Ou comment la philatélie
peut se transformer en instrument
pédagogique complet !

CLASSIQUE

Pages 8 à 10

Les émissions postales de la Libération

50 ans après le débarquement,
Michel Martin nous rappelle les
conséquences philatéliques de
l'avancée des alliés en France.
Un parcours très (sur)chargé !

MARCOPHILIE

Page 11

Lyon RP : un point philatélie à 5 cachets...

Petite cause, grands effets : il a
suffi de quelques flammes bien
réelles pour créer une galerie
d'oblitérations modernes
recherchées.
L'ami Goujon raconte.

POLAIRES

Pages 12 et 13

Les TAAF et la 43ème expédition en Terre Adélie

Embarquement immédiat sur
l'Astrolabe, pour un voyage
philatélique en Antarctique. Aux
commandes du navire,
le capitaine Gibiat.

COLLECTIONNITE

Page 14

Pin's UPPTT : le bilan
La vogue des épinglettes
s'achevant, Michel Bablot
dresse le bilan des pin's émis
par l'Union et ses différents
groupes. De quoi créer la
pin'acothèque de l'UPPTT !

TELECARTES

Page 15

Grèce : première livraison

Nos amis grecs se sont lancés
depuis quelques mois dans
l'aventure de la télécarte.
Jean-François Logette reconstitue
pour nous le catalogue des
premières émissions.

VIE DE L'UNION

Page 16

Quand on parle vraiment de philatélie...

Un stage de formation de second
niveau a eu lieu en décembre
dernier, pour les philatélistes
ayant déjà testé l'épreuve
de l'exposition. Récit d'un
participant comblé.

DETENTE

Page 17

Les mots croisés de Jean-Paul Lefièvre

Voyelle, consonne, voyelle,
consonne... Maintenant que l'ADP
parraine les jeux de lettres à la
télé, voici le meilleur
entraînement pour y réussir !

COORDONNEES

Page 18

Qui fait quoi ?

Mise à jour traditionnelle des
noms et adresses de ceux qui
font vivre l'Union des
Philatélistes des PTT au
quotidien. Ça change tout le
temps !

BRÈVES

Pages 10, et 15

Ça bouge à l'Union...

Les manifestations passées
et à venir des groupes de
l'UPPTT. Et pages 14 et 16
une bonne douzaine
de petites annonces !

L'HOMME ET LA FORET

A l'occasion de Philexjeunes 94, exposition nationale jeunesse, du 22 au 24 avril à Grenoble, la Gazette a voulu se faire l'écho de la philatélie des jeunes, en vous présentant de larges extraits de la collection classée deuxième au niveau national au concours de philatélie scolaire 1993.

Depuis les temps les plus reculés, nos civilisations, d'abord rurales, ont vécu en harmonie avec la forêt. Elle leur a fourni de quoi se loger et se chauffer, avec le bois d'œuvre et de feu. Elle a servi de pâture aux animaux, accueilli les chasseurs et peuplé les rêves de générations d'enfants. Nos sociétés modernes ont conservé à la forêt ses usages anciens, pour en ajouter de nouveaux. Les espaces boisés sont désormais aussi perçus comme des lieux de récréation et de détente, de réconciliation de l'homme avec son milieu naturel.

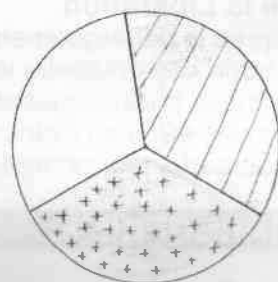
I. PRESENTATION DE LA FORET.

Les forêts couvrent presque le tiers de la surface des continents. Mais elles sont très inégalement réparties et très différentes d'une région à l'autre du globe.

La France possède la plus vaste forêt d'Europe, et la plus riche, avec 89 espèces de végétaux différentes. Il s'agit pour les deux tiers d'essences feuillues comme le chêne (doc. 1), le hêtre, le charme, mais aussi le bouleau, le châtaignier, l'érable, le frêne, le merisier ou le peuplier, et pour un tiers de résineux : pin maritime, pin sylvestre, sapin pectiné, épicéa et douglas.

Mais la forêt n'est pas composée que de grands arbres : fougères, fraisiers, chèvrefeuilles, noisetiers vivent dans le sous-bois. Sous ces derniers, on peut

Les essences d'arbres en France.



- chêne rouvre et pédonculé.
- autres essences feuillues.
- conifères.



Doc. 1

voir la mousse. Les algues et les lichens recouvrent et colorent souvent les troncs et les rochers. Les champignons, profitant de l'humidité du sol, y abondent tout au long de l'année (doc. 2).



Doc. 2

Dans les pays froids comme en Sibérie, la forêt boréale n'est peuplée que de conifères ou de bouleaux résistants (doc. 3). Les forêts équatoriales, qui sont chaudes et humides, sont formées de véritables jungles impénétrables, car les plantes n'arrêtent jamais de pousser. Les essences y sont très nombreuses. Par contre, quand l'eau manque, seules de rares espèces survivent, comme les baobabs dans la savane en Afrique.



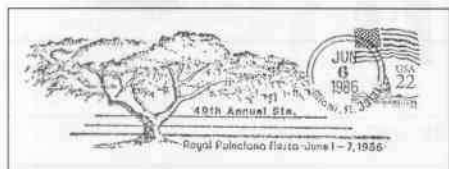
Doc. 3

II. LE ROLE DE LA FORET.

La forêt a de multiples fonctions.

- La photosynthèse.

L'arbre (doc. 4) est un être vivant : il respire, transpire, se nourrit, se développe, se reproduit, puis il vieillit et meurt. Il puise dans le sol l'eau et les sels minéraux : c'est la sève brute qui monte jusqu'à la partie feuillue de l'arbre par de petits vaisseaux. Là, grâce à la chlorophylle des feuilles, à la lumière solaire et à la respiration de l'arbre se produit la photosynthèse. Le carbone contenu dans le gaz carbonique est fixé et de l'oxygène est libéré. La sève brute se transforme en sève élaborée. Ainsi, l'arbre fabrique le bois et les éléments nécessaires à sa croissance.



Doc. 4

- Les métiers de la forêt.

La forêt fait vivre des milliers de personnes, et tout d'abord l'ONF (doc. 5). L'office national des forêts gère 30 % de la forêt



Doc. 5

française. C'est la première entreprise européenne spécialisée dans la gestion des forêts et des milieux naturels. 13 000 personnes y travaillent.

L'on a ensuite tous ceux qui vivent de l'utilisation du bois et de ses transformations. Cela commence par les bûcherons, qui coupent les arbres marqués par l'ONF à l'aide de tronçonneuses (doc. 6). Ils les débarrassent de leurs branches, et les



Doc. 6

découpent en rondins ou grumes. Puis a lieu le débardage, c'est-à-dire le transport du bois jusqu'à une route carrossable. Les débardeurs utilisent pour cela des treuils, des câbles, des tracteurs articulés (doc. 7), et parfois même l'hélicoptère. Le bois est ensuite transporté à la scierie par des camions grumiers, ou dans certains pays, comme au Canada, par flottaison sur les fleuves et rivières.



Doc. 7

A la scierie (doc. 8), les grumes sont coupées à l'aide de tronçonneuses électriques et on enlève leur écorce. Les billes ainsi obtenues sont débitées dans le sens de la longueur par des scies à ruban. On fabrique ainsi des plots et des planches, qu'on trie



Doc. 8

et empile grâce à des ponts roulants ou à des chariots élévateurs. Ces produits sont ensuite mis à sécher soit à l'air libre soit dans des fours.

Depuis longtemps, les habitants de la montagne ont su utiliser le bois pour construire leurs fermes et leurs chalets, et parfois même pour couvrir leurs toits. Autrefois, de nombreux objets étaient fabriqués en bois : l'abreuvoir pour le bétail, la luge, la brouette, la baratte, les moules à beurre... Ces objets font maintenant partie des collections des musées comme les nombreux articles de chasse ou de ménage réalisés autrefois par les tourneurs sur bois.

Aujourd'hui, le bois a de multiples autres avantages : le bois de chauffage, les poteaux, les traverses, la charpente, la menuiserie, et l'ameublement. Le bois sert aussi à fabriquer des panneaux de fibres ou de particules agglomérées, du papier (doc. 9), du carton, de la cellulose pour les textiles ou les matières plastiques.



Doc. 9

D'autres substances provenant des arbres de la forêt sont utilisées par les hommes : le liège (prélevé sur le tronc du chêne liège, il est employé pour la décoration, les panneaux d'affichage, les bouchons), la résine du pin maritime (pour faire de l'essence de térébenthine et de la colophane), la sève de pin (pour les bonbons des Vosges), le tanin (colorant naturel que l'on trouve dans l'écorce et le bois de certains arbres comme le chêne ou le châtaignier et qui sert à tanner les peaux), le latex (produit par

certains arbres des pays tropicaux comme l'hévéa, il permet de fabriquer du caoutchouc).

- La protection des risques naturels.

La forêt protège des avalanches : elle n'est pas un bouclier capable de détourner ou de bloquer en pleine course une énorme masse neigeuse déferlant en bolide sur les pentes. Mais elle fixe au sol le manteau neigeux qui s'est constitué sous elle. D'une part, elle l'épingle entre ses fûts. D'autre part, elle filtre la neige à travers ses branches. Il ne part pas d'avalanches en forêt.

La forêt empêche aussi l'érosion des sols. Les racines assurent la fixation mécanique du sol, en particulier dans les régions montagneuses. Le déboisement sur les flancs du bassin supérieur d'un cours d'eau se traduit par une érosion intense et très rapide : l'Isère et le Drac, par exemple, charrient de 15 à 20 millions de tonnes de graviers par an à Grenoble !

- Les loisirs.

La forêt permet de nombreux loisirs, comme la marche, la randonnée (doc. 10), le vélo, le cheval, la chasse, la cueillette des champignons, des fraises, des framboises, des châtaignes, des noix et noisettes.



Doc. 10

III. LA FORET AGRESSEE.

- Le déboisement.

On a pu dire que la civilisation gauloise était une civilisation de la forêt. La conquête romaine, puis la paix qui suivit, introduisirent la culture de la vigne, pour laquelle des échelas sont néces-

saires, et installèrent des forges, des verreries, des thermes et des salines qui réclamaient beaucoup de combustible. Bientôt, l'essor industriel, en particulier les usines métallurgiques, les constructions navales (doc. 11), et le bois de chauffage réclamé par souci de confort, entraînèrent une exploitation encore plus intensive des forêts, dont les surfaces se réduisirent.



Doc. 11

- Le feu.

Le feu débute dans la litière et les herbes sèches de la strate basse. Il prend de l'ampleur en brûlant les broussailles et, si celles-ci sont suffisamment fournies, les flammes acquièrent une puissance suffisante pour échauffer puis enflammer les arbres. Les cimes s'embrasent alors. Les braises qui tombent des arbres sont parfois emportées par le vent et réenflamment plus loin la litière et la strate herbacée (doc. 12).



Doc. 12

- Les animaux.

Les forestiers doivent aussi intervenir pour limiter les dégâts provoqués par les animaux. On peut citer l'exemple des cervidés, qui mangent les jeunes pousses et écorcent les arbres en se frottant contre eux. Les forestiers

doivent limiter le nombre de ces animaux en les capturant et en les déplaçant.

- La pollution.

La nature est menacée par les gaz d'échappement des voitures et des camions, et par les fumées des usines. Chaque année, des milliers d'hectares partent en fumée par imprudence, par accident ou par la faute des incendiaires. Les produits chimiques et les pluies acides mettent en péril les forêts proches des grands centres industriels. La nature est aussi défigurée par les papiers et les déchets que des gens inconscients ou malpropres abandonnent (doc. 13).



Doc. 13

IV. LA PROTECTION DE LA FORET.

C'est d'abord le rôle de l'ONF. L'Etat l'a créé pour participer à la protection de la forêt et des milieux naturels. Pendant très longtemps, les hommes firent confiance à la nature pour enseigner la forêt. Il faudra attendre la seconde moitié du XVIIIème siècle pour qu'on rencontre le souci "d'aider" la nature, soit en reboisant des espaces incultes, soit en intervenant dans des forêts déjà existantes (doc. 14).

Les parcs nationaux ont aussi pour but de protéger la forêt. Le 1er, celui de la Vanoise, a été créé le 6 juillet 1963. L'espace, l'air pur, le silence, voici ce que nous donnent les parcs naturels : c'est tout le contraire d'une ville. Ils offrent la liberté et le bonheur des animaux (doc. 15). Vous devez vous y conduire bien. Vous n'y trouverez ni bruit, ni cri, ni



Doc. 14



Doc. 15

voiture. Là-bas, il n'y a que la douce musique de la nature. On ne doit y laisser ni inscriptions, ni destruction, ni désordre, ni déchets. Déclarez la paix avec la nature, permettez à vos enfants d'en profiter !

**Les enfants de
CM 1 ET CM 2
de l'école des Chaudannes
(St Jean de Maurienne).**

NDRL : Faute de place, nous n'avons pu reproduire la multitude de dessins, photos et autres documents qui illustraient le texte original, et créaient un ensemble harmonieux, justement primé. Que les auteurs et nos lecteurs veuillent bien nous en excuser !

UNE BELLE AVENTURE !

L'idée de participation au concours national de philatélie scolaire est apparue à la suite de la visite d'une exposition philatélique estivale par M. Lanza, instituteur à l'école primaire des Chaudannes (St Jean de Maurienne). A la rentrée scolaire 1992, avec l'accord du directeur de l'école et le soutien de l'inspecteur d'éducation, il fut décidé de faire travailler deux classes (CM1 et CM2) sur le thème imposé par le concours : "L'homme et la forêt".

Un gros travail de recherche a été effectué par les élèves, sur place et par courrier, afin d'obtenir auprès de différents organismes et entreprises la documentation utile sur la forêt et l'utilisation du bois. L'enseignement des différentes matières du programme scolaire a été plus particulièrement ciblé sur ce thème. Côté pratique, des responsables locaux de l'ONF sont venus faire des causeries avec utilisation d'audiovisuel et présentation de divers matériels. En outre, une sortie en forêt a été organi-

sée. Des contacts réguliers avec le club philatélique mauriennais ont permis de suivre les travaux des enfants en restant dans les limites du concours.

Il faut noter l'extrême motivation des enfants pour ce projet et la grande disponibilité des enseignants pour sa réalisation. L'ensemble des enfants de chacune des 2 classes a, selon ses affinités, traité entièrement une page de la présentation : conception du texte, frappe sur ordinateur, choix des documents. Le montage définitif de la présentation, sur 24 pages, s'est effectué en 5 demi-journées, grâce au détachement d'un instituteur à cette fin.

Le résultat fut probant : l'école s'est placée en deuxième position au niveau national. Elle a décidé d'améliorer cette présentation pour la faire passer sur 36 pages, et tenter une nouvelle chance en participant à Philexjeunes 94 à Grenoble.

Michel Chapoutot
Pt du club philatélique mauriennais

ANNE, 13 ANS, FINALISTE

Heureuse surprise en Languedoc-Roussillon ! Dans le cadre du concours de dessins d'enfants pour créer le timbre de Philexjeunes 94, Anne Vedrines, adhérente UPPTT de Castelnaud, a vu son dessin (reproduit ci-dessous) primé par le jury de Montpellier, parmi 40 projets en compétition sur la région. Cela lui a permis de participer à la finale nationale, de laquelle est sorti le dessin ayant servi au timbre (voir en couverture de la présente Gazette). Le dessin d'Anne sera également exposé à Grenoble, comme tous ceux ayant participé à la finale. Toutes nos félicitations à notre jeune amie !



PHILEXJEUNES 94 : MODE D'EMPLOI

- Exposition nationale jeunesse organisée par le club timbrophile de Grenoble, l'UPPTT Isère et les Cheminots Philatélistes.
- En plein coeur de Grenoble, au palais des sports, boulevard Clémenceau, du 22 au 24 avril. Entrée et parking (+ de 1000 places !) gratuits.
- 10 000 feuilles exposées, réalisées par plus de 400 jeunes francophones, soit près de 800 cadres d'exposition.
- 16 stands de négociants, et 6 stands de services postaux (France, Bepom, ONU, Belgique, Monaco, Suisse), dont 3 émettront un timbre en 1er Jour.
- Des jeux, des ateliers d'initiation à la philatélie, des animations, des rencontres, des visites guidées de l'expo : la fête du timbre et de la jeunesse !
- Et bien sûr des souvenirs : enveloppe ou carte 1er Jour à 15 F, enveloppe avec cachet spécial à 15 F, carte postale de soutien à 10 F, carnets privés à 10 F (1er tirage, orange ou gris ; 2ème tirage, jaune ou bleu).
- Renseignements complémentaires et commandes auprès du commissaire général de l'exposition, notre amie Annie Marsteau, 110 L'Arlequin/123, 38100 Grenoble.
- Pour l'hébergement et la restauration, si vous n'avez pas fait le nécessaire, contactez par téléphone de toute urgence le 76 40 62 15.

LES EMISSIONS POSTALES DE LA LIBERATION

6 juin 1944 : débarquement des forces alliées en Normandie. Commence alors une période trouble pour la philatélie, avec de nombreuses particularités et surcharges locales. Michel Martin raconte l'origine de quelques-unes d'entre elles.

LA SERIE DITE "LIBERATION DE COGNAC"

Les alliés, ayant effectué leur percée en juin 1944, après le débarquement, continuèrent leur oeuvre libératrice vers l'Allemagne, après un léger détour - imprévu - vers Paris. Mais tout le long du mur de l'Atlantique subsistèrent des "poches allemandes" qui devront attendre les premiers mois de 1945 pour être libérées.

Les timbres dits "de la libération de Cognac" sont des timbres de franchise militaire (FM) non émis et qui auraient dû être destinés aux Forces Françaises de l'Ouest (F.F.O.) chargées de libérer les poches de l'Atlantique. Cette série comporte trois valeurs au type "Coq" n° Yvert 630, 632 et 633, surchargés "FM-FFO" : 0,80 F surchargeant le 50 centimes rouge, 1,00 F surchargeant le 40 centimes bleu, et 1,50 F surchargeant le 10 centimes vert (doc. 1). Le tirage est évalué à moins de 1 000 séries.



Doc. 1

LE MAQUIS FRANÇOIS (CREUSE)

Il s'agit de timbres "Pétain" au type Bersier à 1,50 F, surchargés "Maquis François", émis le 7 juin 1944, et connus avec des oblitérations de La Courtine, Fresselines et Bonnat. Cette impression, commandée par le colonel "François", chef du maquis de la Creuse, ne concerne que très peu de timbres, les S.S. ayant repris Guéret dès le 9 juin et l'ayant conservé jusqu'au 24 août 1944.

Le colonel François, qui s'appelait en réalité Fossey, poursuivit une carrière militaire jusqu'en 1961 sous le nom de lieutenant-colonel Fossey-François. Il s'est tué à cette date lors d'un saut en parachute avec ses hommes au cours d'un meeting international à Mérignac (Gironde). Il était âgé de 49 ans, et commandait le centre des troupes aéroportées de Bayonne.

L'EMISSION F.F.I. DU CANTAL

Elle concerne les types "Mercure" avec mention "Postes Françaises" 10 centimes bleu et 30 centimes rouge (n° Yvert 546 et 547), surchargés "F.F.I. Franchise postale" (doc. 2), et connus sous oblitérations de Mauriac, Aurillac, Pléaux, St Julien aux Bois, Egletons, et St Cirgues la Loutre. Il



Doc. 2

s'agit d'une émission qui présente toutes les garanties d'honorabilité et de régularité. En effet, elle a été décidée par l'autorité de l'arrondissement de Mauriac de cette époque : le commandant des FFI Chastang. L'autorisation est datée du 25 juillet 1944 et concerne 23 500 Mercure 10 centimes bleu, et 1 500 Mercure 30 centimes rouge.

Ces timbres étaient destinés à être remis gratuitement par la poste aux FFI. Une grande partie a réellement eu un usage postal. Cette émission a été reconnue et approuvée par les autorités administratives : le 6 novembre par le maire de Pléaux (chef cantonal de la Résistance et président du comité cantonal pour la libération) et le commandant Chastang (président

du comité d'arrondissement de libération, membre du comité départemental de libération, maire de Mauriac), et le 7 novembre 1944 par le sous-préfet de Mauriac.

La surcharge a été obtenue par typographie, chez un imprimeur de Mauriac, sur des planches de 25. Le cliché a été immédiatement détruit. C'est une série peu connue et donc peu spéculée.

LA LIBERATION DE MONTREUIL-BELLAY (MAINE ET LOIRE)

Le 15 août 1944, le commissaire de la République pour la région d'Angers, M. "Jacquier" (c'est Michel Debré), prend l'arrêté CR n°27 qui ordonne aux directeurs des Postes de chacun des départements de la région de faire apposer la surcharge RF sur tous les timbres en stock dans les bureaux. Le 4 septembre 1944 à 9 heures, le maréchal des logis chef Pierre Letort notifie au receveur des Postes de Montreuil-Bellay l'arrêté relatif à l'apposition de la "surcharge patriotique RF" sur les "timbres émis par le gouvernement illégal de Vichy". Le 20 octobre, le receveur avise les usagers de l'autorisation d'emploi des timbres surchargés jusqu'au 30 octobre (doc. 3).



Doc. 3

Le groupe de résistance de Montreuil-Bellay s'organisa dès 1940. Suite à diverses arrestations, son activité ne reprit vraiment qu'en juin 1943, sous la direction d'un capitaine de gendarmerie de Saumur, dit "Roÿer". Jusqu'en octobre 1943, le groupe prit part aux parachutages d'armes et d'agents secrets que Londres envoyait en zone occupée. A cette date, presque tous les membres du groupe furent arrêtés et Montreuil-Bellay constamment occupé par des unités SS. Bien qu'entouré

de villes et régions déjà libérées, Montreuil-Bellay restera encore longtemps isolé du reste du territoire. Cette surcharge a donc vu le jour dans des circonstances particulièrement pénibles.

LA LIBERATION DE LYON

Le 25 août 1944, Yves Farge, commissaire de la République du gouvernement provisoire de la République Française, écrit au directeur régional des Postes, Télégraphes, Téléphones à Lyon. Il s'agissait de connaître les délais nécessaires au rétablissement des communications téléphoniques et télégraphiques dans les grandes villes de la périphérie lyonnaise, et surtout de l'inviter à "prendre toutes les dispositions nécessaires pour que le plus rapidement possible tous les timbres-poste que vous possédez soient surchargés des initiales R.F."

Le 5 septembre, le même Yves Farge prenait un arrêté (paru au journal officiel du 6) à ce sujet. L'article 1er de cet arrêté demandait l'impression immédiate de la surcharge R.F. sur tous les timbres-poste et chiffres-taxe actuellement en approvisionnement dans les bureaux de poste des départements de la région de Lyon. L'article 2 chargeait le receveur principal des Postes de l'exécution et de la surveillance de ce travail. L'article 3 fixait au 30 septembre 1944 la date limite de vente des timbres sans surcharge.

Les premiers timbres surchargés furent émis le 2 septembre 1944. Au total, il y eut tirage de 160 000 séries complètes de 15 valeurs (doc. 4).



Doc. 4

LA LIBERATION DE PROVINS

Il s'agit d'une émission de septembre 1944 avec surcharge rouge, verte ou noire; elle concerne les types "Mercure" et "Pétain".

Le 27 août 1944, le président du comité d'entraide des prisonniers libérés de Provins écrit à Pierre Vernant, président du comité de libération de Provins, afin d'attirer son attention sur les "timbres-poste actuellement en vente, lesquels relèvent encore de l'Etat français défunt". Il est demandé une surcharge "République Française" et une croix de Lorraine, ainsi qu'un V de la Victoire pour les timbres grand format. Tous les timbres de cette série sont signés au dos "Suarnet", et toutes les valeurs typographiées ont été l'objet d'une "attention particulière" : à titre symbolique, la surcharge a été imprimée à l'envers.

LA LIBERATION DE BACCARAT (MEURTHE-ET-MOSELLE)

Le 27 novembre 1944, le maire de Baccarat, Henri Thiriet, entend commémorer la libération du pays. Pour cela, il ordonne ce même jour au receveur des Postes de la ville, M. Cocagne, de surcharger la totalité des stocks de figurines à l'effigie du maréchal Pétain avec une surcharge "Baccarat libre - 1.11.44". L'ordre émanant du maire et du commandant des FFI de la place (Jean Birker), le receveur s'exécute. Seront ainsi surchargés 31 260 F de l'époque de timbres, qui sont mis en circulation pendant que les clichés sont détruits en présence du maire, du lieutenant FFI et d'un huissier près le tribunal civil de Lunéville (Roger Denis, dont le constat pour cette opération porte le n° AC 47621 et coûta 125 F). Ces timbres se décomposent comme suit : 2 000 timbres à 60 centimes, 1 300 à 70 c, 700 à 80 c, 1 600 à 1 F, 1 700 à 1,20 F, 10 000 à 1,50 F, 500 à 2 F, 900 à 3 F, 1 000 à 4 F, et 5 400 à 4,50 F.

LA LIBERATION DE SOULAC- SUR-MER (GIRONDE)

Faisant partie des "poches de l'Atlantique", Soulac ne fut libéré qu'en avril 1945, soit 10 mois après

CLASSIQUE

le débarquement allié. Le 18 avril, une imprimerie de Bordeaux fut réquisitionnée pour apposer la surcharge "Soulac-s.-Mer libéré" (avec croix de Lorraine) sur 30 planches de timbres à 50 centimes, 30 à 1 F, 30 à 2 F, 10 à 5 F, 5 à 20 F et 4 à 50 F. Cette surcharge a été authentifiée par un constat d'huissier et la livraison aux militaires s'est effectuée le vendredi 4 mai 1945. Cette émission est due à l'initiative du colonel De Milleret, qui désirait ainsi commémorer les opérations de la pointe de Graves. Ces timbres furent mis en vente, contre paiement de la valeur faciale, aux commandants des régiments, à charge pour eux d'en assurer la répartition entre les cadres et la troupe.

LA LIBERATION DE CANNES (ALPES MARITIMES)

Bien que portant les mentions "R.F. Libération Cannes (A-M) 24 VIII 1944" (doc. 5), cette série n'a été imprimée que le 11 juillet 1945 par l'amicale des anciens de la

Résistance de Cannes et des environs, à l'imprimerie Austran-Chabot, devant MM. Olin, du mouvement Combat, et Prévost, huissier. 5 000 séries de 4 valeurs ont été vendues en 1945, à 50 F chacune. Seuls les marchands patentés eurent le droit d'acheter 100 séries, c'est-à-dire des feuilles complètes, les particuliers n'ayant droit qu'à une série. Chaque timbre est revêtu au verso d'un



Doc. 5

cachet de garantie, de couleur violette. La composition a été détruite après usage.

A l'issue de ce passage en revue, rappelons une règle de bon sens : confronté à ce genre d'émissions, il faut, comme pour toute période troublée, être extrêmement prudent avant toute acquisition !

Michel Martin

L'UPPTT NORMANDIE ET LE DEBARQUEMENT

Le cinquantenaire du débarquement sera fêté par les deux groupes normands de l'Union. A Caen, du 4 au 12 juin, une grande exposition sur la seconde guerre mondiale se déroulera, avec édition d'une carte postale et d'une enveloppe souvenir (renseignements : Jean-Claude Labbé, UPPTT Basse-Normandie, 3 rue des boutons d'or, 14610 Cambes en Plaine). A Rouen, du 10 au 17 juillet aura lieu l'Armada de la Liberté, rassemblement de voiliers et navires de guerre, avec tenue d'une exposition philatélique (renseignements : UPPTT Haute-Normandie, BP 9, 76850 Bosc le Hard).

CAP (MARTIN) SUR ROQUEBRUNE

La 42ème assemblée générale de l'Union des Philatélistes des PTT aura lieu du 7 au 10 avril à Roquebrune Cap Martin. Pour cet événement, plusieurs types de souvenirs commémoratifs seront émis : l'enveloppe traditionnelle oblitérée d'un cachet grand format illustré spécial, à 12 F; la carte postale originale (reproduite en 4ème de couverture de la présente Gazette), à 10 F vierge et 12 F timbrée et oblitérée; et le carnet porte-timbres à 50 F. Commandes auprès de l'UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris, ou sur minitel 3614 Tatou puis Phibal.

MAI SOUVENIRS

Deux manifestations prévues en mai par l'UPPTT Auvergne dans le courant du mois, à l'occasion de l'ouverture d'un guichet philatélique-saisonnier au plateau de Gergovie, réalisation d'une enveloppe et d'une carte postale ; fin mai, pour le premier jour de la flamme illustrée de Bourg-Lastic, dessinée par le collège local, édition d'une carte postale. Prix unique pour ces souvenirs (15 F pièce) à demander à l'UPPTT Auvergne, BP 200, 63006 Clermont-Ferrand cedex 1.

LA DAME DULAC

Deux groupes de l'UPPTT ont organisé la Journée du Timbre 1994, les 12 et 13 mars dernier : l'UPPTT Loire, à St Symphorien de Lay (Gérard Sayet, 23 allée Daumier, 42000 St Etienne) et l'UPPTT Midi-Pyrénées à Toulouse (Robert Picoy, 20 rue des Noyers 31700 Blagnac). Le timbre émis en cette année de cinquantenaire du débarquement reprenait la Marianne de Dulac. L'enveloppe 1er jour à 15 F et la grande enveloppe "carnet" à 50 F peuvent être obtenues en écrivant à chacun des responsables ci-dessus, ou en composant 3614 code Tatou puis Phibal.

ARTS D'ECHO

La Poste a émis en janvier dernier une série de 4 timbres (2 à 2,80 F et 2 à 4,40 F) sur "l'art nouveau", série devant remplacer la série "Nature". Ils sont donc le début d'une nouvelle collection, et pour commémorer l'événement l'UPPTT a proposé un jeu de 4 enveloppes oblitération Premier Jour Nancy ou oblitération illustrée Bourg la Reine (70 F le jeu), et une enveloppe grand format avec les 4 timbres oblitérés Nancy et 4 autres oblitérés Bourg la Reine (90 F). Les commandes sont toujours reçues à l'UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris, ou sur minitel 3614 Tatou puis Phibal.

HEROS-DISNEYLAND

Pour tous ceux et toutes celles qu'intéresse la collection des cachets relatifs à l'univers de Walt Disney, l'UPPTT propose un jeu de 3 enveloppes revêtues d'oblitérations spéciales récentes : la Belle et la Bête (21-10-92), Aladdin (10-11-93) et les 65 ans de Mickey (18-11-93), au prix de 45 F le jeu. Commandes à l'UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris, ou sur minitel 3614 Tatou puis Phibal.

LA COURSE A PLEINES DENTS

Dans le cadre du 5ème cross international des Violettes, sous l'égide de la Fédération Française d'Athlétisme et avec le concours de l'ASPTT Toulouse, l'UPPTT Midi-Pyrénées a organisé le 20 février à Toulouse une exposition philatélique avec bureau temporaire. Une enveloppe illustrée a été mise en vente au prix de 15 F. S'adresser à Michel Escarigouelle, 13 rue de la Chalosse, 31490 Leguevin.

SPLM, SVP !

La société philatélique pour l'étude des postes locales du Maroc nous demande d'informer de son existence les lecteurs de la Gazette. Cette association, qui édite un bulletin trimestriel gratuit pour ses adhérents, est spécialisée dans l'étude des timbres du Maroc, des postes locales marocaines et des postes chérifiennes, ainsi que dans l'étude des marques postales dites "cachets Maghzen". Renseignements : Jean Haik, président de la SPLM, 206 Bd Péreire, 75017 Paris.

LYON RP : UN POINT PHILATELIE A 5 CACHETS

En général, l'histoire des points philatélie, mis en place en 1983, n'a rien de particulièrement original, si ce n'est les deux couronnes rencontrées dans de nombreux points, l'une de 36 mm dite de la première génération, l'autre actuelle de 33 mm. Pourtant, les péripéties du point philatélie de Lyon RP méritent toute l'attention du philatéliste, puisque pas moins de 5 cachets ou tampons divers ont pu être recensés depuis son ouverture.

L'histoire commence le 3 novembre 1983, date de la mise en place de Lyon RP Philatélie, qui délivre aux collectionneurs une oblitération traditionnelle, similaire à celle que l'on peut rencontrer dans les autres points philatélie de France (doc. n° 1). L'affaire se corse lorsque le 30 novembre 1985, un incendie se déclare dans le local abritant le point philatélie, détruisant les 3 tampons habituellement réservés à l'oblitération des correspondances.



Doc. 1

Le receveur de l'époque, plein d'initiative, décide de faire fabriquer en toute hâte et par un fabricant lyonnais, une griffe locale (doc. n° 2) n'ayant pas de pouvoir oblitérant mais apposée à côté du timbre à date traditionnel de Lyon RP. Cette griffe, à caractères

mobiles pour la date, sera présentée sur les correspondances glissées dans la boîte aux lettres du point philatélie de Lyon RP du 1er au 21 décembre 1985.



Doc. 2

Mais les suites de l'incendie ne s'arrêtent pas là, puisque lorsque la société Tiflex, traditionnellement utilisée pour la fabrication des couronnes, expédie les 3 nouveaux tampons destinés à remplacer ceux détruits, une erreur s'est glissée dans la composition de la couronne, où une coquille d'imprimerie a ajouté deux "E" à "Philatélie" (doc. n° 3). Cette erreur ne se découvre que deux jours après la mise en service des nouveaux tampons (22 décembre 1985). L'affaire découverte, une mesure exceptionnelle est prise, et les 3 tampons sont détruits en présence d'inspecteurs généraux de La Poste venus spécialement de Paris. Rares sont donc les correspondances oblitérées au point philatélie de Lyon RP entre le 22 et le 24 décembre 1985.



Doc. 3

Le receveur de Lyon RP réutilise pour une durée très courte (le

temps pour la société Tiflex de procéder en urgence à la fabrication de nouveaux tampons) la griffe locale (doc. n° 2). Enfin, le 2 janvier 1986, une oblitération régulière et conforme peut être réalisée par le point philatélie de Lyon RP. Pourtant, l'histoire ne s'arrête toujours pas là, puisque le point philatélie de ce bureau, comme les autres points de France, change de diamètre et utilise un nouveau dessin, où figure un lion (doc. n° 4). Ce nouveau cachet oblitére les correspondances à compter du



Doc. 4

1er décembre 1988, mais le directeur départemental de La Poste ne se satisfait pas de ce "new design" et préfère la reproduction du bâtiment de la recette principale. La mouture définitive du cachet est enfin adoptée (doc. n° 5), et visible sur l'ensemble des correspondances déposées à Lyon RP Philatélie depuis le 20 décembre 1988.



Doc. 5

Qui donc disait qu'il ne se passait rien dans les points philatélie ?

L. Goujon

LES TAAF ET LA 43^{ème} EXPEDITION EN TERRE ADELIE

Après nous avoir rappelé ce que sont les TAAF, Jean-Marie Gibiat nous emmène sur l'Astrolabe, à destination de la Terre Adélie (Antarctique).

I. LES TAAF : CARTE D'IDENTITE

Le territoire des TAAF (Terres Australes et Antarctiques Françaises), à l'extrême sud de l'océan Indien, comprend un ensemble d'archipels (Kerguelen, Crozet, Saint Paul et Amsterdam, îles subantarctiques distantes de 13 000 km de la métropole), et la Terre Adélie, portion du grand continent antarctique située à 2 700 km de l'Australie.

Ce territoire d'outre-mer sous tutelle du ministère des DOM-TOM a pour originalité de n'avoir aucune population autochtone et permanente. Seuls y vivent dans quatre bases (Port aux Français, Alfred Faure, Martin de Viviers et Dumont d'Urville) les personnels recrutés par l'administration pour la durée d'une mission, et renouvelés périodiquement.

Actuellement, les TAAF sont le dernier territoire français auquel on accède uniquement par voie maritime. Cités en miniature, les bases australes et antarctiques sont aujourd'hui dotées d'une gérance postale, d'un hôpital-infirmerie, d'un garage, d'une coopérative, d'un restaurant, d'une bibliothèque, d'une salle de sports et d'un cinéma, et même à Kerguelen d'une chapelle. Quant au courrier, il reste tributaire du passage des navires.

En raison de leur situation excep-

tionnelle, les TAAF constituent depuis près de 40 ans des observatoires permanents parfaits pour l'étude de certains phénomènes naturels dans le domaine de la géophysique, de la climatologie ou de la biologie. Mais à côté de ces activités classiques, des programmes particuliers répondant aux préoccupations récentes concernant l'effet de serre et la couche d'ozone sont maintenant entrepris.

Les TAAF s'insèrent davantage actuellement à la communauté nationale grâce notamment à l'implantation d'une station de poursuite de satellites à Kerguelen par le Centre National d'Etudes Spatiales.

D'autre part, une piste aérienne en Terre Adélie permettra de désenclaver la base Dumont d'Urville, prisonnière de la banquise pendant les hivers antarctiques. Cette base sera dans quelque temps la dernière escale avant la station continentale franco-italienne Concordia, dont la construction commencera très bientôt à 1 000 km à l'intérieur du continent glacé.

II. LA 43^{ème} EXPEDITION EN TERRE ADELIE

La 43^{ème} expédition antarctique française en Terre Adélie a quitté Brest le 23 octobre 1992 à bord de l'Astrolabe, navire polaire affrété par

l'IFRTP, ou Institut Français pour la Recherche et la Technologie Polaire (doc. n° 1). Le navire est arrivé, via Hobart en Tasmanie, le 14 décembre 1992 à la base Dumont d'Urville.



Doc. 1

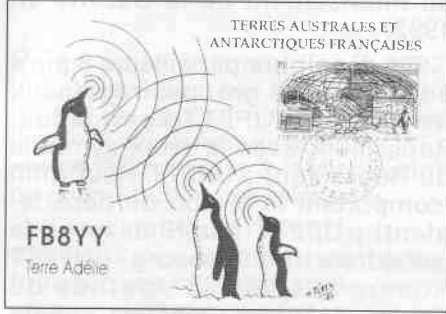
Au cours de cette campagne, l'Astrolabe fera quatre voyages entre l'Australie et la base Dumont d'Urville, amenant à chaque rotation matériels et personnel. Les dates d'oblitération du courrier lors des escales du navire à Dumont d'Urville sont les suivantes : 14 décembre 1992, 4 janvier, 21 janvier et 6 mars 1993. Pour ces différents courriers, nous pou-



Doc. 2

vons trouver des oblitérations sur timbres des TAAF ou des oblitérations "Paquebot" sur timbres d'Australie et de France (doc. n° 2).

Le 1er janvier 1993 voit la mise en service des timbres de l'année : 16 valeurs pour 161,70 F, ce qui donne lieu à quelques jolis plis (doc. n° 3).



Doc. 3

Pendant toute la campagne d'été, les scientifiques s'activent, ainsi que les personnels chargés de l'entretien des installations et des travaux de la piste aérienne : étude des vents catabatiques (doc. n° 4), étude de l'ozone en collaboration avec les



Doc. 4

chercheurs italiens, étude des enzymes en collaboration avec les chercheurs belges, étude sur la biologie animale, chantier de la piste aérienne (doc. n° 5), étude à la station sismologique (réseau "Géoscope"). Pour aider à tous ces travaux, le détachement hélicoptère "Adelicop



Doc. 5

30" est présent sur la base pendant toute la campagne d'été (doc. n° 6).



Doc. 6

Après le départ de l'Astrolabe le 6 mars, seuls les hivernants de la 43ème expédition restent sur la base. Pendant neuf mois, ce personnel va affronter l'hiver antarctique. Seule éclaircie durant cette période, la fête de la Midwinter, le 21 juin, qui marque le milieu de l'hiver (doc. n° 7).



Doc. 7

Cependant, en cette année 1993, les Adéliens auront la chance de voir arriver un navire à la base Dumont d'Urville, le 2 novembre. En effet, l'Icebird, navire allemand affrété par les Australiens, fera une escale à la base, amenant une équipe franco-italienne qui doit effectuer un raid sur le continent antarctique (doc. n° 8). Affaire à suivre ...!



Doc. 8

Les principales dates d'oblitération pour cette 43ème expédition sont les suivantes : 14 décembre 1992, 1er, 4, 7, 14 et 21 janvier 1993, 3, 7, 15 et 21 février, 6 mars, 21 juin, 30 septembre et 2 novembre.

De nombreux plis richement illustrés par divers cachets n'ont pu, faute de place, être reproduits ici. Mais le rêve fait aussi partie du voyage !

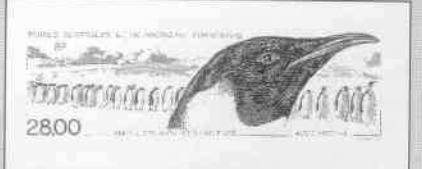
Jean-Marie Gibiat

TAAF, PROGRAMME 1994

14 timbres, tous fabriqués par l'imprimerie de Périgueux, ont été émis le 1er janvier 1994 (vente à Paris à partir du 3) :

- 0,40 F, "Armoiries des TAAF";
- 1 F, "Cordiérite";
- 2F, "Chat Felis Catus";
- 2,40 F, "1 000 ème carottage";
- 2,80 F, "Robert Pommier";
- 2,80 F, "Pétrel prion de Salvin";
- 3,70 F, "Rascasse";
- 4,30 F, "Chalutier Kerguelen de Tremarec";
- 15 F, "Copépodes pélagiques";
- 23 F, "Gestion scientifique des pêches";
- 2,80 F + 23 F, "Vincendon Dumoulin et la mesure d'inclinaison magnétique";
- 26,70 F, "Station du CNES";
- 27,30 F, "Station lidar";
- 28 F, "Arrivée des manchots empereurs".

Ces timbres sont en vente au guichet et par correspondance auprès de l'Agence des Timbres-poste d'Outre-mer (ATPOM), 85 avenue de La Bourdonnais, 75343 Paris cedex 07.



PETITES ANNONCES

- Association récupère timbres, flammes, FDC, enveloppes, pour ses oeuvres sociales. A.R.A.C., 18 avenue de Chanzy, 94400 Vitry sur Seine. Téléphone (1) 46 82 29 02 le soir.

- I collect stamps. I offer stamps of Latvia, Lithannia, Estonia, Ex-USSR. Valters Krupenko, Miera 16/6-52, Salaspils-1, LV-2169, Latvia (Lettonie).

- Cède CPA, CPM, toutes régions, tous thèmes, prix divers ; et journaux anciens : "la petite Gironde" et "la Gironde illustrée", à 20 F pièce. Echanges possibles contre CPA Tunisie. Guy Hassid, Bt F2, 89 chemin Joseph Alquié, 13009 Marseille, tel 91 41 80 99.

- Recherche cartes postales du Père Noël ainsi que leurs enveloppes, émises par La Poste pour les enfants lui ayant écrit. Faire offre à G. Pottier, 6 rue Condé, 14200 Hérouville St Clair.

- Retraité des PTT vend divers documents philatéliques avec cachets Assemblée consultative provisoire et Comité de la libération, Alger. Albert Vidal, Bt E 6 La Rouvière, 83 Bd du Redon, 13009 Marseille.

- Recherche tous documents philatéliques sur le thème "les abeilles" ainsi que sur le 2,20 F Liberté (principalement plis et variétés importantes). Réponse assurée. Christian Barret, La Poste, 68350 Brunstatt, tel 89 06 16 11.

Le point philatélie de Lyon RP valait bien un poisson d'avril, et pardon aux philatélistes lyonnais de leur avoir fait des frayeurs...

- Retraité-propose carnets à choix PC + GC détachés + marques linéaires tous départements, ambulants détachés et sur lettres, obl. de Paris, anciens + semi-modernes France et Monaco. A. Gruchet, 7 rue Curial, 75019 Paris.

- Recherche pour étude et collection personnelle tous documents utilisés dans les cours internes de La Poste. Possibilité d'échanges avec d'autres produits de cours ou philatéliques. Faire offre à Léon Fischer, 29 rue Schumann, 56100 Lorient.

- Recherche tous documents, photos, témoignages, cartes postales, oblitérations, etc... concernant les bureaux de poste ambulants. S'adresser à Mme Gognat, 22 bis rue de la Madeleine, 77400 Thorigny sur Marne, tel 64 02 31 55.

COLLECTIONNITE

PIN'S UPPTT : LE BILAN

I faut bien le constater en ce premier semestre 1994, la pin's mania est retombée. Elle a connu son apogée en 1992.

■ C'est le moment de faire le bilan des pin's édités par notre association.

Reconnaissons à notre président Jean-François Logette le mérite d'avoir été un pionnier : en effet, dès 1990, à l'occasion de la création du nouveau logo (choisi en 1989 à l'assemblée générale de Kerjouanno, en Bretagne), le secrétariat national de l'Union fit réaliser un pin's très discret par sa taille, avec ce nouveau logo.

Parmi les autres créations, il faut distinguer des initiatives nationales et des initiatives régionales.

Les pin's nationaux sont, outre celui que nous venons d'évoquer, au nombre de quatre : le pin's "Bussang 1991", émis pour l'assemblée générale de l'UPPTT; le pin's "télécartes", réalisé par le service national des télécartes; le pin's "l'UPPTT a 40 ans", fabriqué en 1992 à l'occasion du 40ème anniversaire de notre association; et le pin's "Gazette Philatélique",

émis à l'initiative de François Mennessiez et d'Yves Prat pour aider au financement de la Gazette en 1992.

On dénombre par ailleurs 8 pin's édités par les groupes régionaux de l'Union : UPPTT Languedoc-Roussillon (avec la croix symbole du Roussillon) ; UPPTT Haut-Rhin (comportant le blason du département) ; UPPTT Bas-Rhin (avec la cathédrale de Strasbourg) ; UPPTT Auvergne (pour la Journée du Timbre à Aubière les 7 et 8 mars 1992) ; UPPTT Loire (sur le thème de la montgolfière) ; UPPTT Limousin (représentant la cathédrale de Limoges) ; UPPTT Rhône-Alpes (à l'occasion du 30ème anniversaire du groupe, en 1992) ; et UPPTT Aquitaine (sans mention de la région, il reproduit un ancien appareil téléphonique : poste Grammont modèle 1920).

Neuf des 13 pin's édités reprennent notre logo. Les tirages ont été variables, de 500 pour le plus faible à plusieurs milliers pour le pin's national au logo de l'Union. Le prix de vente moyen était de 15 F.

Michel Bablot



GRECE : PREMIERE LIVRAISON

Depuis le mois d'août 1992, la Grèce, par l'intermédiaire de son administration des Télécommunications (OTE), édite et met à la disposition du grand public des télécartes.

Ces cartes retracent pour le moment des sujets historiques, touristiques et archéologiques, et on peut déjà répertorier les tirages suivants :

- "L'étoile de Macédoine" ("le soleil de Virginia"), 100 unités, tirage 30 000, août 1992. Au verso: "la Tour blanche" (voir doc. ci-dessous).



- "Le Parthénon de nuit", 100 unités, tirage 200 000 en octobre 1992, 128 000 en janvier 1993, 192 000 en février 1993.

- "La Tour Blanche" (Salonique), 100 unités, tirage 384 000, mars 1993. Au verso : buste d'Alexandre le Grand.

- "Vue touristique d'Edessa", 100 unités, tirage 960 000, avril 1993. Au verso : portrait de Pavlos Melas.

- "Moulin à Mykonos", 500 unités, tirage 100 000, octobre 1993.

- "Château de Rhodes", 1 000 unités, tirage 64 000, février 1993. Au verso : "Le colosse de Rhodes".

Ce premier répertoire des télécartes grecques permet de dire que dans quelques mois, OTE découvrira vraisemblablement les bienfaits de la publicité sur ce support et que des émissions plus importantes seront certainement enregistrées.

Si des informations complémentaires vous intéressent sur ces télécartes grecques, écrivez-nous. Dans la mesure du possible et des contacts locaux que nous entretenons en Grèce, nous vous aiderons dans votre recherche.

Jean-François Logette

BRÈVES DES HOMMES A FLAMMES !

L'UPPTT Loire réalisera deux expositions philatéliques pour le premier jour des flammes de St Priest (les 23 et 24 avril) et de La Talaudière (les 4 et 5 mai). Des souvenirs seront édités à cette occasion. Pour tous renseignements, il suffit d'écrire à Bernard Kizirian, 14 rue Dolet, 42000 St Etienne.

UPPTT ISERE : ÇA MARCHE !

Du 5 au 15 avril, un facteur de Grenoble refait à pied le parcours de la malle-poste de 1636 Paris à Grenoble. L'UPPTT Isère édite un encart revêtu du cachet spécial (grand format illustré) mis en service à cette occasion à Grenoble, au prix de 20 F. S'adresser à Jean-Pierre Maury, UPPTT Isère, 22 rue Bouchayer, 38170 Seyssinet.

BRÈVES

COMPTES DE NOEL

Daniel Beaume, adhérent de l'UPPTT Franche-Comté, nous informe de l'édition d'une carte postale de service à l'occasion de l'opération commerciale "Noël en ville 93" à Besançon. Cette carte, délivrée par les commerçants du 4 au 24 décembre, était à déposer dans les boîtes aux lettres locales, et permettait de gagner divers cadeaux. Elle comporte le logo de La Poste et à l'emplacement du timbre la mention "ne pas affranchir". Pour tous renseignements sur cette opération, on peut contacter Michel Bablot, responsable cartophile à l'UPPTT.

FERMETURE ECLAIR

Pour la fermeture du centre de tri Postimpact en retour, ex-centre de tri de Dijon Gare, le 11 février dernier, l'UPPTT Bourgogne a édité un encart revêtu du timbre "le tri postal" et oblitéré du dernier jour d'utilisation du cachet du centre, ainsi qu'une enveloppe et une carte postale commémorative. Ces souvenirs peuvent être demandés à J.P. Bourgeois, UPPTT Bourgogne, 23 rue des Arandes, 21240 Talant. (Encart : 18 F; enveloppe ou carte : 12 F)

TEL EST TRAFIC

Pour le 14ème congrès international de télétrafic, qui aura lieu à Juan les Pins le 6 juin 1994, et où fonctionnera un bureau temporaire avec cachet grand format illustré, l'UPPTT PACA mettra en vente un encart contenant une télécarte et revêtu d'une oblitération philatélique, au prix de 100 F. Commandes à André Laurent, UPPTT Paca, La Poste Nice Mont Alban, 06358 Nice cedex 4.

ZISLIN A DEUX

Notre ami Paul Steinmann nous informe de la parution, courant avril 1994, de son ouvrage "Henri Zislin" écrit en collaboration avec René Candir. Henri Zislin est un dessinateur et satiriste mulhousien, né en 1875, à qui l'on doit de très nombreux dessins et peintures. L'ouvrage est vendu jusqu'à la fin avril au prix de 210 F (+ 35 F de port) chez Paul Steinmann, 24 rue George Sand, 68200 Mulhouse. Rappelons que les auteurs ont fait paraître il y a quelque temps "Hansi à travers ses cartes postales".

QUAND ON PARLE VRAIMENT DE PHILATELIE...

S'il existe un endroit où l'on parle vraiment de philatélie, c'est bien dans les stages philatéliques organisés par l'UPPTT et animés par Pierre Fallot, juré international, et Jean-Paul Lefièvre, juré régional.

Les stages de premier niveau étant devenus une institution, il fallait désormais passer à la vitesse supérieure afin que soient plus nombreuses les collections de l'UPPTT lors des différentes expositions régionales ou nationales. Il a donc été décidé d'organiser un stage de second niveau, plus axé sur le montage de présentations pour les expositions fédérales.

C'est Antoine Duport et son équipe de l'UPPTT Loire qui s'étaient proposés pour nous accueillir, du 8 au 11 décembre, à la maison familiale de Pouilly les Feurs. Après une arrivée le mercredi 8 au soir, les choses sérieuses commencent le jeudi 9 dès 9 h du matin. Jean-Paul Lefièvre présente le but du stage, puis demande à chacun de s'exprimer sur la philatélie. Ce tour de table nous permet de découvrir des thèmes de collection aussi divers que variés (Mozart, les entiers postaux, les TAAF, Victor Hugo, les coupons-réponse, etc...). Nous pouvons en conclure qu'en philatélie il n'y a pas de vérité, et que chacun collectionne ce qu'il aime.

L'examen plus détaillé des collections amenées par les participants est l'occasion d'un échange de points de vue et d'idées afin d'améliorer ces présentations. Nous découvrons également des collections de haut niveau comme "les jeux et jouets d'enfants", "les chiens de traîneaux", ou encore "les précurseurs des TAAF". A ce sujet, Jean-Marie Gibiat nous raconte de belles histoires sur ses échanges de correspondance et rapports avec les chercheurs de ces contrées éloignées.

La philatélie est vraiment présente à chaque instant. Un exemple : à 22 h le jeudi soir, nous sommes en train de fouiller dans des pochettes de plis qu'a amené Pierre Fallot. Chacun peut y trouver un ou plusieurs éléments supplémentaires à sa collection.

Le vendredi, nous continuons de regarder les collections, et à cette occasion certaines idées ou demandes sont proposées par les stagiaires. Par exemple, certains se sentant isolés dans leur groupe aimeraient connaître les gens de l'UPPTT qui collectionnent le même thème qu'eux, connaître

aussi les collections de haut niveau de l'UPPTT et pouvoir les consulter dans une sorte de "press-book".

Le samedi matin est consacré aux rapports entre collectionneurs et jurés. Comme d'habitude, les débats sont animés. Pierre Fallot et Jean-Paul Lefièvre doivent expliquer quelles sont les règles lorsque la philatélie devient un sport. Ils doivent aussi expliquer le rôle de cet arbitre appelé "juré". Ce rôle est avant tout d'éduquer et de conseiller les collectionneurs. Nous abordons aussi l'organisation des expositions et le problème pour y faire venir des visiteurs. Malheureusement, nous ne trouvons pas de recette miracle.

C'est après le repas du samedi midi que nous nous séparons, heureux de ces deux jours et demi à discuter de notre passion qu'est la philatélie. Nous retirons également de ce stage une nouvelle motivation pour revoir nos présentations. Surveillez les prochaines expositions, vous y trouverez sûrement le fruit de nos travaux !

Eric Jariod

PETITES ANNONCES

- 60 et 75 % de remise sur Yvert de tous mes timbres neufs et oblitérés France, Monaco, anciennes colonies. Blocs de 4, grands formats, cachets ronds. Albums divers. Très bon état. Tél : 73 95 20 81 après 20 h.

- Recherche cartes postales anciennes de Chalais et Bardenac (Charente). Réponse assurée. Ecrire : Robert Lisoir, 21 bis rue Notre-Dame des Champs, 91100 Corbeil-Essonnes.

- Suite décès, vends nombreuses collections de prestige (plus de 50 albums de

timbres ou d'enveloppes) : Jeux Olympiques, Mondial, Cousteau, Oiseaux, Pape, Feuilles du Musée Postal, France, etc... Pour le détail complet, écrire à Jacques Sarrazin, UPPTT Franche-Comté, 53 B rue du Collège, 25480 Pirey.

MOTS CROISÉS

par Jean-Paul LEFIEVRE

HORIZONTALLEMENT

- I. Son jour est fêté. Manière de présenter une collection. Des brumes pour Gabin.
- II. Nommées ainsi pour raison d'état.
- III. Cachet de campagne. Formation végétale.
- IV. Premiers vols. Sortie de l'enceinte.
- V. Reprise à Wimbledon. Tourne.
- VI. Perdions. Pronom.
- VII. Portée en conséquence. Décorai. Contre.
- VIII. En fin de journée. Illustre inconnu. Découvertes.
- IX. Impressions privées.

VERTICALEMENT

- 1. Faute de liaison.
- 2. Mise à jour. Mortes dans le Gard.
- 3. Apporte une dimension au timbre.
- 4. Façon de se faire les dents. Untel.
- 5. Langue ancienne. Atomes.
- 6. Possède un timbre rare.
- 7. Dans le 76. Pièce de poésie.
- 8. Article étranger. Afrique du Sud.
- 9. Demande le temps. Vieille nourrice.
- 10. Lichens. Premier impair.
- 11. Ancien poète grec. Ornaments.
- 12. Baie du Japon. L'aminci lui donne de la valeur.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I			■					■				
II												
III		■			■		■					
IV								■				■
V					■						■	
VI									■			
VII				■						■		
VIII			■			■		■				
IX	■											■

SOLUTION DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

SOLUTION DU NUMÉRO 54

HORIZONTALLEMENT : I. Ale. Haler. II. Boxeurs. III. Sucre. Aar. IV. Opérée. Dé. V. Lèse. Part. VI. Menée. VII. Emir. Las. VIII. Avisé. Sa. IX. Fier. Tuer. X. Essai. Isé.

VERTICALEMENT : 1. Absolue. Fe. 2. Loupe. Maïs. 3. Excessives. 4. Erre. Rira. 5. Huée. 6. Ar. Epeler. 7. LSA. Ana. Ui. 8. Adresses. 9. Rareté. Are.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Cette revue vous a plu ? Alors, abonnez-vous, et faites abonner vos amis, en remplissant ou recopiant le bon ci-dessous :

NOM : Prénom :

Adresse :

Souhaite recevoir La Gazette Philatélique (cocher la case choisie) :

- un an, 30 F
- deux ans, 60 F
- abonnement de soutien, 50 F (un an)

Date : Signature :

A retourner à Gazette Philatélique, BP 448, 37304 Joué les Tours cedex.

UNION DES PHILATÉLISTES DES PTT

Association déclarée sous le n° 52748 (loi de 1901)

Groupes régionaux affiliés à la Fédération des sociétés philatéliques françaises

Siège social : 38, rue Vignon, 75009 Paris. Tél. : (1) 40 07 00 09

Fax : (1) 40 07 01 14 - Minitel : 3614 code Tatou puis UPPTT

Président d'honneur : Guy Lormand - Premier président : Xavier Moreschi

Présidents honoraires : René Gayoux - Jean-François Gleizes

Bureau national

Président général :

Jean-François Logette
UPPTT

38, rue Vignon - 75009 Paris
Tél. : (1) 40 07 00 09

Vice-présidents :

Alain Daillet, Michel Liffard,
François Mennessiez,
Jean-François Thivet

Secrétaire général :

Gérard Chauveau
13, rue de la Montagne
77220 Tournan en Brie
Tél. : (1) 64 25 31 49 (dom)

Trésorier général :

(CCP 8841 11 W Paris)
Yves Prat - La Poste
70140 Valay
Tél. : 84 31 51 31

Service des échanges :

(CCP 9281 73 P Paris)
Pierre Jamot - 1 Chemin de
Grisolles - BP 22
38370 St-Clair-du-Rhône
Tél. : 74 56 42 14

Service marcophilie :

(CCP 1864 G Paris)
Antoine Garcia
1, avenue du Général Leclerc
94700 Maisons-Alfort
Tél. : (1) 43 78 38 51

Service nouveautés :

(CCP 12 398 25 S Paris)
Bernard Mathion
184, rue de la Roquette
75011 Paris
Tél. : (1) 40 28 20 41 (bur)
ou (1) 43 79 28 81 (dom)

Service cartophilie :

(CCP 23 350 046 Z Paris)
Michel Babirot, 142, avenue
de Gaulle - 33520 Bruges
Tél. : 56 90 52 42 (bur) ou
56 57 72 86 (dom)

Service Télécartes :

Alain Fauché
14 lot, Marlène Louens
33290 Le Pian Médoc
Tél. Domicile : 56 70 24 06
Tél. Bureau : 56 93 48 71

Circulations marcophiles :

Alain Herbinet
BP 7032 - 14081 Caen Cedex
Tél. : 31 44 61 81 (dom)

Echanges de télécartes :

Philippe Malige
France Télécom Agence de
Bordeaux Wilson
33065 Bordeaux Cedex
Tél. : 56 93 47 29 (bur)

Bibliothèque :

Claude Maneau - UPPTT
38, rue Vignon - 75009 Paris

Centrale d'achat :

Hervé Nicolas - UPPTT
BP 2 - 93501 Pantin Cedex

Vérificateurs aux comptes :

Lucie Vaurabourg, Gérard
Douay, André Ollier

RESPONSABLES DE GROUPES

AQUITAINE

Claude Lhote

50, rue du petit parc
33200 Bordeaux
Tél. Bureau : 56 90 30 33
Domicile : 56 08 91 79

AUVERGNE

Philippe Bauban

UPPTT BP 200
63006 Clermont-Ferrand
Cedex 1
Tél. Bureau : 73 30 61 52

BAS-RHIN

Daniel Bascou

49, rue d'Alsace
67380 Lingolsheim
Tél. Bureau : 88 27 62 16
Domicile : 88 77 22 25

BASSE-NORMANDIE

Jean-Claude Labbé

3, rue des Boutons d'Or
14610 Cambes en Plaine
Tél. : 31 44 55 54

BOURGOGNE

Danièle Spilmont

France Télécom-CACIR
4/6, rue Pierrat
21600 Longvic
Tél. Bureau : 80 45 74 67
Domicile : 80 43 42 10

BRETAGNE

Hubert Perez

La Poste
56580 Bréhan
Tél. : 97 38 85 57

CENTRE

Bernard Lefèvre

4, rue Colbert
45100 Orléans
Tél. Bureau : 38 53 55 35
Domicile : 38 63 02 77

CHAMPAGNE-ARDENNE

Denis Collas

51, rue Jacques Prévert
51100 Reims
Tél. Domicile : 26 36 01 94
Tél. Bureau : 26 50 58 12

CORSE

René Frappa

Petre Alte
20129 Bastelicaccia
Tél. Bureau : 95 21 00 28
Domicile : 95 20 08 26

FRANCHE-COMTÉ

Jacques Sarrazin

Rue du Collège - 25480 Pirey
Tél. Bureau : 81 52 05 04
Domicile : 81 59 96 12

HAUTE-NORMANDIE

Evelyne Barbay

BP 9 - 76850 Bosc le Hard
Tél. Bureau : 35 08 74 61
Domicile : 35 33 32 14

HAUT-RHIN

Yves Lehmann

4 impasse Frohnmatten
68460 Lutterbach
Tél. Bureau : 89 46 16 10
Domicile : 89 50 02 81

ILE-DE-FRANCE

Jean-François Logette

37, rue de la Duée
75020 Paris
Tél. : (1) 43 58 28 30

ISERE

Jean-Pierre Maury

22, rue Aimé Bouchayer
38170 Seyssinet
Tél. Domicile : 76 27 50 43

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Jean-François Gleizes

22 bis, rue Enclos Fermaud
34000 Montpellier
Tél. Domicile : 67 58 05 25

LIMOUSIN

Georges Rejou

UPPTT Limousin DRT Limoges
25, rue Emile Michaud
87033 Limoges Cedex
Tél. Domicile : 55 39 98 53

LOIRE

Antoine Duport

1 chemin du Sablat
42600 Ecotay l'Olme
Tél. Bureau : 77 96 62 23
Domicile : 77 48 11 25

LORRAINE

Pierre Horny

La Poste
88700 Rambervillers
Tél. Bureau : 29 65 08 60

MIDI-PYRENEES

Robert Picoy

20 rue des Noyers
31700 Blagnac
Tél. Bureau : 61 30 72 92
Domicile : 61 71 34 16

NORD - PAS-DE-CALAIS

Jean Doucy

BP 35 - 59166 Bousbecque
Tél. Domicile : 20 26 03 56

PAYS DE LOIRE

Daniel Fievet

65, rue Paul Ligneul
72000 Le Mans
Tél. Bureau : 43 77 72 02
Domicile : 43 24 70 74

PICARDIE

Jacky Delafosse

Rés. Baléares - 80240 Roisel
Tél. Domicile : 22 86 74 67

POITOU-CHARENTES

Pierre Compain

UPPTT Poitou-Charentes
BP 735 - 86030 Poitiers Cedex
Tél. Bureau : 49 88 94 44
Domicile : 49 47 91 52

PROVENCE-ALPES

COTE D'AZUR

André Laurent

La Poste
100 Corniche André de Joly
06033 Nice Cedex
Tél. : 93 01 79 73

RHONE-ALPES

Jean-Pierre Fesche

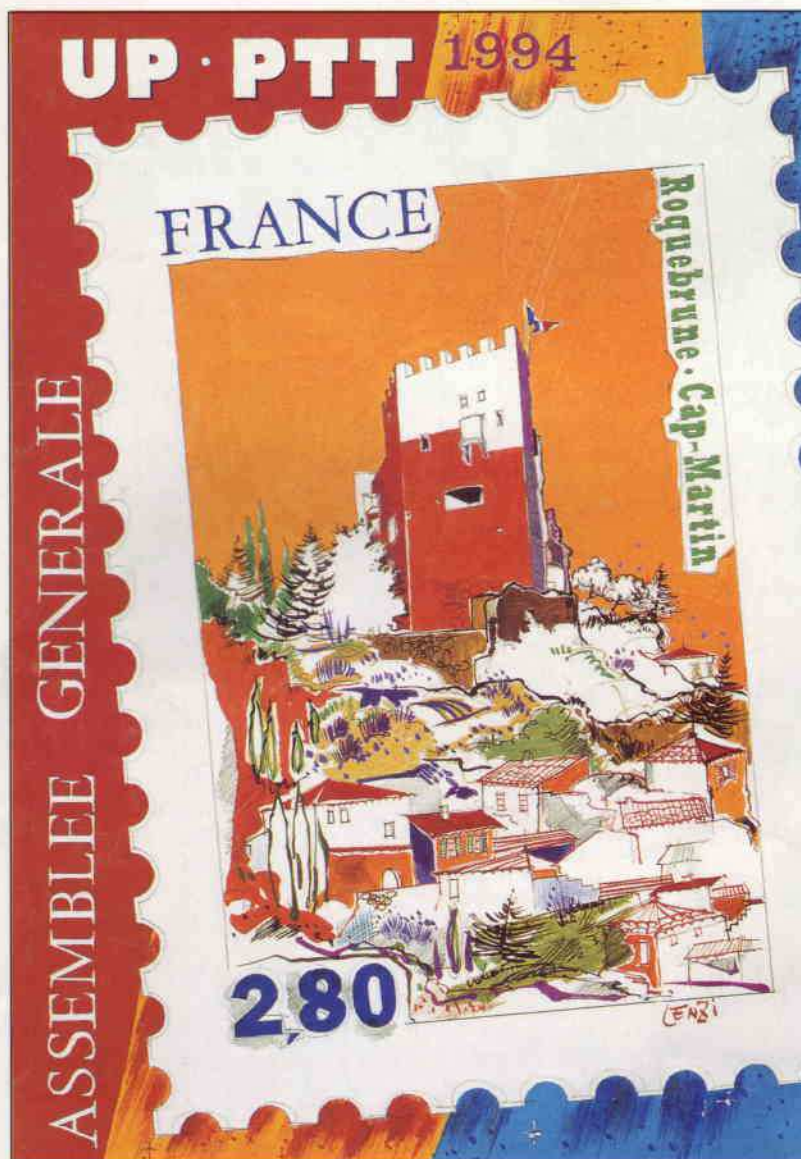
7, rue Georges Méliès
69100 Villeurbanne
Tél. Bureau : 74 27 43 68
Domicile : 78 93 92 73

VOSGES

Gilles Hossenlopp

8, rue du Cheval Fin
Les Forges
88390 Darnieules
Tél. Domicile : 29 35 06 15





Carte éditée par le service Cartophile de l'UPPTT
à l'occasion de l'Assemblée Générale
de Roquebrune-Cap Martin